

19e session de l'Assemblée générale de l'UICN – Union mondiale pour la nature Buenos Aires, Argentine 17 au 26 janvier 1994

19.76 Protection de l'écosystème marin du Pacifique Nord

RAPPELANT qu'une portion importante de l'écosystème marin du Pacifique Nord écologiquement sensible, le long de 2500 kilomètres de côtes, a été gravement endommagée par la gigantesque marée noire de l'Exxon Valdez, dans le détroit du Prince William, en Alaska, en 1989;

SACHANT que la restauration des biotopes endommagés exige la protection de la forêt pluviale tempérée côtière d'Amérique du Nord la plus septentrionale qui borde le détroit du Prince William, ainsi que du reste de la région affectée par les hydrocarbures;

RECONNAISSANT qu'environ 1 milliard 25 millions de dollars US ont été mis à disposition par le Conseil de fondation de la marée noire de l'Exxon Valdez pour la restauration des biotopes affectés et que l'essentiel de cette somme n'est pas encore attribué;

SACHANT qu'il est capital de procéder le plus vite possible à la restauration des biotopes côtiers et à la protection de l'écosystème marin régional, avant que les forêts ne soient détruites par l'exploitation;

SACHANT AUSSI que les gouvernements des Etats-Unis et de l'Etat de l'Alaska ont exprimé leur appui à la restauration de l'environnement ravagé par la marée noire, mais que les négociations avec les propriétaires autochtones de l'Alaska sont au point mort;

L'Assemblée générale de l'UICN Union mondiale pour la nature, réunie du 17 au 26 janvier 1994 à Buenos Aires, Argentine, pour sa 19e session:

PRIE INSTAMMENT le Conseil de fondation de la marée noire de l'Exxon Valdez de poursuivre avec vigueur les négociations avec les propriétaires de bonne volonté, dans le détroit du Prince William et dans la zone généralement touchée par la marée noire, pour acquérir des terres ou des intérêts sur ces terres, dans le but de restaurer et de protéger la zone côtière du détroit du Prince William et l'écosystème marin du Pacifique Nord.

Note. Cette recommandation a été adoptée par consensus. Les délégations des Etats-Unis et de la Suède, Etats membres de l'UICN, ont déclaré que s'il y avait eu vote, elles se seraient abstenues.